

Personnels du Collège Louise Michel
1 boulevard Gagarine
93390 Clichy sous Bois
personnels.louisemichel93390@laposte.net

*À l'attention du Conseil Départemental de la Seine Saint Denis,
de la DSDEN 93
et de la Direction du Collège Louise Michel*

c/c syndicats SNASUB FSU, SUD éducation 93 et SNES

Objet : Manque de personnels ATTEE et de matériel viable

Nous, membres de la Communauté Éducative du collège Louise Michel, alertons sur le manque de personnels ATTEE affectés dans notre établissement par le Département de la Seine Saint Denis.

À ce jour, de l'aveu même du Département (courrier en date du 23/10/2023), nous constatons un défaut de **2 agents d'entretien temps plein**.

Nous avons récemment appris le recrutement à venir d'un "ouvrier poly-maintenance", dont le temps serait partagé entre une mission d'agent d'entretien et une mission d'aide-ouvrier polyvalent.

Concernant ce dernier, nous dénonçons la précarisation des agents par l'existence d'un tel poste, et **réclamons le recrutement d'un ouvrier polyvalent à temps plein** dans notre établissement qui le nécessite grandement, dont il était doté il y a quelques années et dont le poste a été amputé de 50% de son temps sans logique au regard des besoins.

Par ailleurs, nous constatons également un manque de matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, et particulièrement :

- **un monte-poubelle pour la cantine** : la cantine est en bas d'une pente, obligeant les agents de restauration à pousser les lourdes bennes sur la côte, au mépris de leur santé et des risques encourus.

- **une tondeuse adaptée** à la tâche à accomplir dans notre établissement. Le collège étant en P.P.P., nous avons une obligation d'entretien des espaces verts. Néanmoins, en l'absence de matériel approprié et d'ouvrier polyvalent affecté à temps plein, il n'est pas possible de remplir cette obligation.

Nous exigeons le recrutement immédiat des personnels demandés ci-dessus et la dotation d'un matériel adéquat et en état de fonctionnement, afin que les conditions d'accueil des usagers de l'établissement, personnels comme élèves, puissent se faire dans le respect de conditions de santé et de sécurité dignes.

Sans réponse satisfaisante à nos revendications, **nous vous informons que nous cesserons le travail mardi 6 février 2024 de 8h30 à 9h30**, et ce afin d'aller aider nos collègues en souffrance dans les excessives tâches quotidiennes que l'on exige d'eux depuis des années. Par ailleurs, **nous reproduirons cette action autant de fois que nécessaire**. Les conditions de santé et de sécurité permettant l'accueil du public et l'exercice des fonctions du personnel ne sont pas réunies, ce dont nous vous alertons depuis longtemps maintenant. Face à votre inaction, nous choisissons aujourd'hui la solidarité.

Des personnels du Collège Louise Michel de Clichy sous Bois.

Fait à CLICHY-SOUS-BOIS,

le 5 février 2024